



Ensemble
Réalisons votre
Avenir

**ERA 12eme AVENUE
AGENCE IMMOBILIÈRE**

**BAREME HONORAIRES DE TRANSACTION ET DE LOCATION
de l'AGENCE ERA 12eme AVENUE (au 01/07/2021)**

(Honoraires exprimés TTC, TVA incluse au taux actuellement en vigueur de 20%)

HONORAIRES de TRANSACTION IMMOBILIÈRE - (À LA CHARGE DE L'ACQUEREUR) :

De 0 à 100 000 € : 9% TTC avec un minimum de 5.000 € TTC
De 100 001 à 175000 € : 8 % TTC
De 175 001 à 250 000 € : 7% TTC
De 250 001 à 350.000 € : 6% TTC
De 350 001 à 850 000 € : 5% TTC
Au - delà de 850 000 € : 4% TTC

HONORAIRES DE TRANSACTION- VENTES EN VIAGER

(A LA CHARGE DE L'ACQUEREUR)

Calculés sur la valeur vénale des biens vendus :

De 0 à 200 000 € : FORFAIT de 14.000 € TTC
De 200 001 à 600 000 € : 7% TTC
Au delà de 600 000 € : 6% TTC

LOCATION (baux d'habitation nus ou meublés)

HONORAIRES À LA CHARGE DU BAILLEUR : 20 €/M2 :

Honoraires d'entremise et de négociation : 5 €/m²

Honoraires de visite, constitution du dossier du locataire et rédaction du bail et des cautions :

12 €/m² Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3 €/m²

HONORAIRES À LA CHARGE DU LOCATAIRE : 15 €/m2 :

Honoraire de visite, constitution du dossier locataire et rédaction du bail : 12 €/m²

Honoraires de réalisation de l'état des lieux (entrée) : 3 €/m²

LOCATION PARKING : FORFAIT 150 € TTC à la charge du locataire,
150 € TTC à la charge du propriétaire

(Y compris rédaction du contrat de location) .

ASSURANCE GARANTIE LOYERS IMPAYÉS:

Dans le cadre d'un mandat de gestion signé avec l'agence :

Sur les sommes encaissées :

GLI SIMPLE 2,25 % HT soit 2,70 % TTC

GLI avec OPTION DÉTERIORATION : 2,50 % HT soit 3 % TTC

LOCATION de LOCAUX COMMERCIAUX ou PROFESSIONNELS

Honoraires à la charge du preneur : 10% HT soit 12 %TTC du loyer triennal à la charge du locataire

Honoraires de rédaction d'actes : sur devis préalable (avec un minimum de 2.500 € HT)

- GESTION LOCATIVE

HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE :

- LOCAUX D'HABITATION ET PROFESSIONNELS : 6% HT soit 7,2 % TTC des sommes encaissées

-MONOPROPRIETE: 8 % HT soit 9,6 % TTC des sommes encaissées

-PARKING seul : 10 % HT soit 12 % TTC des sommes encaissées

-LOCAUX COMMERCIAUX (bail commercial ou bail précaire) : 7 % HT soit 8,4 % TTC des sommes encaissées

